

J'aimerais que le ministre d'État de qui relève la petite entreprise (M. Abbott) soit ici ce soir et se rende compte des véritables défis que doivent relever les petites entreprises; il verrait ainsi ce qu'il pourrait faire à ce sujet. Le rapport continue en ces termes:

La santé des petites entreprises dépend de la vigueur de l'économie plus que de toute autre chose. De plus, le calcul du revenu imposable et le régime de perception de l'impôt à payer constituent de très graves problèmes pour les petites entreprises. L'impôt sur les bénéfices grève les petites entreprises d'un fardeau disproportionné, . . .

Je tiens à souligner le passage suivant car c'est l'essentiel de mon argument.

. . . car les bénéfices non répartis sont souvent leur principale source de capitaux. Enfin, la complexité du régime fiscal entraîne, pour ces entreprises, des frais qu'elles sont les moins en mesure de supporter.

Certes, je n'accepte pas tout ce que dit le rapport, mais on y retrouve certains commentaires sur la fiscalité qui tombent à point nommé.

Permettez que je cite un extrait du discours prononcé il y a deux ou trois jours par le député de Vancouver Quadra (M. Clarke). On retrouve ce passage à la page 5808 du Hansard.

. . . je suis un comptable agréé et je comprends de ce fait sans doute beaucoup mieux que la plupart des députés certaines des complexités du régime d'impôt sur le revenu et des principes de la comptabilité. Je connais aussi l'ampleur des coûts des services de consultation juridique requis lorsqu'il s'agit d'étudier les lois de l'impôt sur le revenu.

Selon le député de Vancouver Quadra, notre régime fiscal est très compliqué et donne du mal à tout le monde. Il sous-entendait j'en suis certain, qu'il fallait le modifier.

Enfin, pour montrer jusqu'à quel point notre régime fiscal est lourd et peu commode, je voudrais citer quelques propos de M. Peter Drucker. Sauf erreur, M. Drucker est un expert de renommée mondiale en matière de gestion et il écrit des ouvrages sur la gestion des affaires. Dans l'appendice d'un ouvrage écrit sur M. Drucker, on cite deux passages de ses écrits. Voici le premier: «L'impôt sur le revenu des entreprises est le plus stupide des impôts». Et une deuxième citation: «Nous nous sommes engagés à préserver et à renforcer la petite entreprise et pourtant notre politique fiscale vise à les détruire». J'espère que le ministre d'État chargé de la petite entreprise lira ces deux extraits, car ils me paraissent très appropriés. Et le passage continue ainsi: «Les petites entreprises abandonnent les affaires à cause de lois fiscales conçues pour l'IT & T, c'est-à-dire l'International Telephone and Telegraph». Voici un autre passage illustrant combien notre régime fiscal actuel est ridicule et combien il est urgent d'y voir.

Quelle est l'histoire de la fiscalité au Canada et comment en sommes-nous arrivés à pareil gâchis? Il y a un an ou deux, le premier ministre (M. Trudeau) disait que le système de libre entreprise ne marchait pas. Il semblait croire, pour une raison ou une autre, que le marasme économique était dû au mauvais fonctionnement du système de libre entreprise. Il ne s'est pas demandé si c'était dû à une ingérence gouvernementale insuffisante ou trop importante dans le système du libre marché et selon moi, s'il avait été honnête avec nous et avec tout le monde, il nous aurait dit que si cela ne marchait pas c'était à cause d'une trop grande intervention du gouvernement.

Je pense qu'il faut faire quelque chose à cet égard. Nous avons eu droit au scénario habituel. Quelques mois après cette déclaration, le premier ministre a jugé bon de prendre à ses côtés le conservateur le plus réactionnaire de ce côté-ci de la

### *Impôt sur le revenu—Loi*

Chambre pour donner l'impression d'avoir repensé la question et de vouloir encourager un peu le secteur privé. Il a pris à ses côtés le député de Crowfoot (M. Horner) pour donner l'impression qu'un conservateur avec un petit «c», et tout ce qu'il y a de plus réactionnaire, pouvait joindre les rangs du parti libéral du Canada.

Nous savons que le député, qui est maintenant ministre de l'Industrie et du Commerce, n'a aucun poids de l'autre côté et qu'il est parfaitement inefficace. Il s'en rendra compte aussi, je pense, au moment des prochaines élections.

Si nous voulons étudier notre régime fiscal, il nous faut remonter à la fin de la Seconde Guerre mondiale. A cette époque, nous avions grand besoin de capitaux pour relancer notre industrie. Elle devait devenir plus productive et plus efficace, et pour cela nous avions besoin de capitaux. Un ancien ministre maintenant décédé, le très honorable C. D. Howe, a vu qu'il y avait au Royaume-Uni un système baptisé l'amortissement accéléré qui semblait efficace pour relancer l'industrie après la guerre. Il l'a implanté au Canada et intégré dans notre régime fiscal. L'amortissement accéléré est un dégrèvement fiscal qui n'est rien d'autre en fait qu'une façon de manipuler le régime fiscal. C'est ainsi que grâce à ce qu'on a appelé les stimulants fiscaux, et j'y mets les guillemets car il n'y a pas à proprement parler de stimulants fiscaux, l'industrie et l'entreprise ont pu accumuler des économies. Une taxe ou un impôt est, par définition même, un élément de dissuasion. De toute façon, on en a parlé comme d'un encouragement fiscal, et je suppose que nous devons l'accepter.

Toutefois, il est vite devenu évident que les compagnies pouvaient accumuler beaucoup d'argent sous forme d'économies, tellement que le gouvernement dans sa recherche de fonds à dépenser a pu vendre des billets du Trésor et obtenir ses provisions d'argent à partir de ce que le secteur privé accumulait grâce à ces amortissements accélérés et autres stimulants fiscaux.

C'est à ce stade que nous avons vu s'amorcer le déclin du rôle des profits dans notre système économique de base qui avait relativement bien fonctionné jusque-là. Ce fut le déclin du rôle du fonctionnement des profits parce que les entreprises n'avaient plus besoin d'emprunter sur les marchés financiers du fait que l'argent était alors disponible sous la forme de divers encouragements fiscaux, d'amortissements accélérés, de défalcatons, et ainsi de suite.

On pourrait arbitrairement dire qu'il existe deux systèmes économiques. L'un est basé sur le stimulant que sont les profits. Dans ce genre de système, le succès dans les affaires réside dans la réduction des coûts et dans l'accroissement de la productivité. J'imagine qu'il serait très difficile de trouver un meilleur système.

Malheureusement, nous avons abandonné ce système à cause de ce que C. D. Howe a fait à la fin des années 40 et au début des années 50. Nous nous sommes éloignés du principe voulant que les profits soit le stimulant qui pousse à produire et à fabriquer les produits. Nous avons adopté les prétendus stimulants fiscaux qui sont l'autre forme de système économique. Toutefois, dans ce système, les stimulants n'encouragent pas la production ou l'efficacité. Ils servent à gonfler les coûts. Plus les coûts sont élevés, plus une entreprise est une réussite.